

ANNONCE

1. FORMATION COMPLÉMENTAIRE - RAPPEL

Une nouvelle formation complémentaire est planifiée le **18 juin 2019**. Cette formation s'adresse aux professionnels qui débutent en vaccination et qui n'ont jamais suivi de formation de base en immunisation. La personne intéressée doit procéder de la façon suivante :

1. Suivre la [formation de base sur l'immunisation en ligne](#)
2. S'inscrire à la formation complémentaire auprès d'Annette Picard. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les coordonnées de la prochaine rencontre. Le prérequis pour participer est d'avoir complété la formation de base en ligne. Au moment de l'inscription, l'attestation de participation doit être envoyée par courriel à annette_picard@ssss.gouv.qc.ca.

Les objectifs de la rencontre sont d'intégrer les notions théoriques acquises dans la formation en ligne et de développer des habiletés pour mettre à jour le carnet de vaccination de toute personne à l'aide d'exercices pratiques.

DATE	Mardi 18 juin 2019
ENDROIT	Salle La Perpétuelle (1 ^{er} étage) – Pavillon Youville Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue 3, 9 ^e Rue, Rouyn-Noranda
HEURE	De 8 h 30 à 16 h 30

ACTUALITÉS

➤ ENTENTES DE GESTION 2018-2019

Nous vous présentons les résultats de l'année financière 2018-2019 qui s'est terminée le 31 mars 2019. En comparaison avec l'année 2017-2018, les gains obtenus à l'âge de deux mois et un an sont conservés et nous observons une augmentation de 5 % de l'indicateur à l'âge de 18 mois.

- Responsable en immunisation : M^{me} Isabelle Kirouac, isabelle_kirouac1@ssss.gouv.qc.ca
- Médecin-conseil : D^{re} Nicole Bouchard, nbouchar@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone: 819 764-3264 Télécopieur : 819 764-4537

Nous soulignons votre engagement qui a permis d'obtenir des gains importants au fil des années. Rappelons qu'au-delà de l'outil de gestion, il y a le souci d'assurer une protection optimale, au moment opportun, à tous nos petits.

Territoire	DCaT-HB-Polio-Hib	Men-C-C	RRO-Var
	% ≤ 2 mois et 2 semaines	% ≤ 12 mois et 2 semaines	% ≤ 18 mois et 2 semaines
	2018-2019 Période 13	2018-2019 Période 13	2018-2019 Période 13
La Sarre	99 (97)	87 (85)	78 (69)
Amos	94 (95)	82 (85)	80 (73)
Rouyn-Noranda	95 (94)	92 (89)	89 (84)
Témiscamingue	98 (98)	94 (91)	94 (89)
Val-d'Or	89 (90)	77 (81)	72 (70)
Abitibi-Témiscamingue	94 (94)	86 (85)	81 (76)
Québec	91 (90)	77 (75)	68 (62)

- Les objectifs sont 93 % pour deux mois et 90 % pour un an et dix-huit mois.
- Les données de la période 13 sont cumulatives.
- Les chiffres entre parenthèses sont les résultats de l'année 2017-2018.

➤ MISE À JOUR DU *PROTOCOLE D'IMMUNISATION DU QUÉBEC (PIQ)*

Une autre volumineuse mise à jour du PIQ s'est traduite par des modifications dans plusieurs sections du PIQ. Non seulement le nouveau calendrier de vaccination pour les enfants nés depuis le 1^{er} juin 2019 a été intégré, mais aussi des précisions sur les exceptions et sur la vaccination contre la coqueluche et le tétanos chez les adolescents et les adultes.

Une formation est offerte au cours du mois de juin 2019 aux infirmières de la petite enfance afin d'exposer les éléments soutenant ces modifications. Le sujet sera traité de nouveau au cours de la formation annuelle en octobre prochain. Il en est de même des autres changements sur la vaccination contre la coqueluche et le tétanos pour les adolescents et les adultes.

En résumé :

- **Nouveau calendrier** : il s'applique aux enfants nés à partir du 1^{er} juin 2019.
 - La vaccination contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio et *Hæmophilus influenzae* de type b, avec ou sans hépatite B, se fait au moyen du calendrier 2 + 1 (2, 4 et 12 mois) plutôt que celui appliqué pour les enfants nés avant le 1^{er} juin 2019, le 3 + 1 (2, 4, 6 et 18 mois).
 - La visite à l'âge de 6 mois est retirée, sauf pour les enfants à risque accru d'infection invasive à pneumocoque qui requièrent une dose additionnelle à cet âge.
 - Le vaccin contre le méningocoque de sérogroupe C est reporté à l'âge de 18 mois.
 - La 3^e dose du vaccin contre l'hépatite B est donnée à l'âge de 18 mois, combinée au vaccin contre l'hépatite A.
 - Le vaccin RRO est remplacé par le RRO-Var à l'âge de 12 mois; ainsi les 2 doses de vaccin contre la varicelle seront données à l'âge de 12 et de 18 mois. Cette dernière modification s'applique non seulement aux enfants nés depuis le 1^{er} juin 2019, mais aussi à tout enfant qui n'a pas encore reçu son RRO.

○ **Vaccin contre la coqueluche**

- Le programme de vaccination contre la coqueluche se limite maintenant à la vaccination des nourrissons, des enfants dans leur 2^e année de vie (12 ou 18 mois) et en préscolaire. La dose de rappel aux adolescents et la dose aux adultes sont retirées, parce que la protection contre la coqueluche est de courte durée : l'impact de ces doses sur le fardeau de la maladie est limité. Deux exceptions : la vaccination des femmes enceintes, de préférence entre 26 et 32 semaines de gestation, et la vaccination d'un adulte qui n'a jamais reçu une dose du vaccin contre la coqueluche de sa vie.

○ **Vaccin contre le tétanos**

- La dose de rappel aux 10 ans du vaccin contre le tétanos est remplacée par un rappel unique à l'âge de 50 ans.
- Cela ne change pas la conduite à tenir dans la gestion des plaies. En prophylaxie antitétanique, il faut utiliser les algorithmes ou l'outil d'aide à la décision.

○ **Vaccin conjugué contre le pneumocoque**

- Les enfants à risque accru doivent recevoir une dose additionnelle de vaccin conjugué contre le pneumocoque (Pneu-C-10) à l'âge de 6 mois : ce sont les prématurés (moins de 32 semaines de gestation), les bébés de petit poids de naissance (moins de 1 500 g) ainsi que ceux qui présentent une condition médicale les rendant à risque accru (ex. : dysplasie bronchopulmonaire, cardiopathie cyanogène). Ceci n'est pas une nouveauté, ce qui suit l'est cependant.
- Certains enfants âgés de moins de 5 ans à risque accru doivent plutôt recevoir le vaccin Pneu-C-13. Ce sont :
 - les enfants atteints d'asplénie anatomique;
 - les enfants atteints d'hémoglobinopathie (ex. : anémie à hématie falciforme, sphérocytose).À noter que les enfants qui ont amorcé leur vaccination avec le Pneu-C-10 la poursuivent avec Pneu-C-13.
- Les personnes de tout âge ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques doivent recommencer leur vaccination au moyen du Pneu-C-13, selon le calendrier prescrit par le centre de greffes.

○ **Vaccin contre l'hépatite B**

- Le vaccin est gratuit pour les personnes immunodéprimées et pour les personnes vivant avec le VIH (PVVIH). L'aide-mémoire sur la vaccination des personnes aspléniques ou à risque d'asplénie fonctionnelle a été mis à jour pour inclure cette information. L'outil se trouve sur le site du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, section *Professionnels* : il faut choisir *PIQ-Info* et consulter *Autres documents* à la suite des numéros du bulletin.

○ **Administration des produits immunisants**

- Le Med-Jet H4, injecteur sans aiguille, est une manière d'injecter le vaccin contre la grippe sans douleur. Malheureusement, pour le moment, cet outil n'a pas été prévu pour le programme public. Dommage en cette année où le Flumist n'est pas disponible.

Pour en savoir davantage, on peut lire les avis du Comité sur l'immunisation du Québec déposés sur le site de l'INSPQ :

- Optimisation du calendrier de vaccination des jeunes enfants :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2467>

- Stratégie optimale de vaccination contre la coqueluche au Québec : <https://www.inspq.gc.ca/publications/2369>
- Vaccination contre le tétanos : pertinence de doses de rappel chez l'adulte : <https://www.inspq.gc.ca/publications/2418>
- Vaccination contre l'hépatite A au Québec : <https://www.inspq.gc.ca/publications/2393>

LE SAVIEZ-VOUS ?

➤ « UNE GOUTTE DE DOUTE A PARFOIS PLUS D'EFFET QU'UN OCÉAN DE PREUVES »

C'est ainsi que s'exprime Dr Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins du Québec. Ce médecin a longtemps travaillé en santé publique, en maladies infectieuses. Face à l'hésitation à la vaccination, il s'est plus d'une fois prononcé publiquement. Son dernier article sur le sujet, *De l'oubli des risques aux risques de l'oubli*, vaut la peine qu'on prenne quelques minutes pour le lire.

<http://www.cmq.org/nouvelle/fr/de-l-oubli-des-risques-aux-risques-de-l-oubli.aspx>

Et sur le thème de l'hésitation à la vaccination, voir l'article de Dr Arnaud Gagneur, pédiatre dont les travaux (Promovac) ont mené au Programme EMMIE (Entretien motivationnel dans les maternités pour l'immunisation des enfants) :

<http://www.professionsante.ca/medecins/actualites/sante-publique-environnement/vaccins-combattre-la-desinformation-par-leducation-48559>